

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - JUST TRANSITION FOR CLIMATE - P

REPORTING

Communication Publicitaire

31/03/2024

OBLIGATAIRE ■

Article 8 ■ Label ISR

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **99,03 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **28/03/2024**
 Actif géré : **546,19 (millions EUR)**
 Code ISIN : **FR0013329828**
 Indice de référence :
100% BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE (E)
 Notation Morningstar "Overall" © : **3**
 Catégorie Morningstar © : **EUR CORPORATE BOND**
 Nombre de fonds de la catégorie : **1267**
 Date de notation : **31/03/2024**
 Commercial : **Cyrille Granoulhac**
 N° de téléphone : **+33 1 76 33 98 39**

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion est de surperformer l'indice BLOOMBERG BARCLAYS EURO AGGREGATE CORPORATE tout en s'assurant que l'intensité carbone du portefeuille soit inférieure d'au moins 20% à l'intensité carbone du même indice. Les émissions carbone du portefeuille baissent annuellement.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



← Risque le plus faible

Risque le plus élevé →

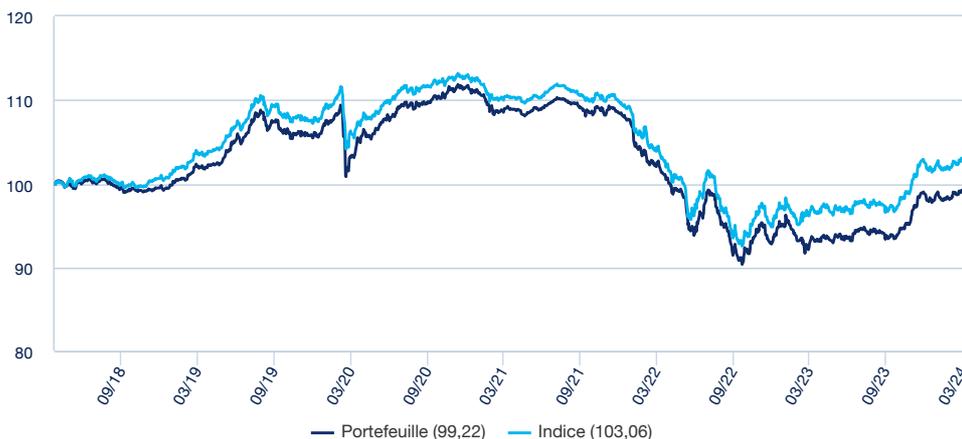


L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	29/12/2023	29/02/2024	29/12/2023	31/03/2023	31/03/2021	29/03/2019	-	23/04/2018
Portefeuille	0,39%	1,06%	0,39%	6,82%	-8,73%	-2,89%	-	-0,78%
Indice	0,47%	1,22%	0,47%	6,82%	-6,41%	-0,70%	-	3,06%
Ecart	-0,08%	-0,16%	-0,08%	0,00%	-2,32%	-2,19%	-	-3,84%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019
Portefeuille	6,54%	-14,43%	-2,82%	5,79%	5,98%
Indice	8,19%	-13,65%	-2,72%	5,31%	6,50%
Ecart	-1,65%	-0,79%	-0,10%	0,48%	-0,52%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (†) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille	Indice
Sensibilité ¹	3,99	4,21
Notation moyenne	BBB-	BBB+
Taux de rendement	4,13%	3,70%
SPS ³	7,48	5,19
Spread moyen ²	170	115
Nombre de lignes	268	4 000

¹ La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

² Spread : différence de rendement entre une obligation et son emprunt d'Etat de référence (Allemagne dans le cas de la zone Euro)

³ SPS: Sensibilité Pondérée par le Spread

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	3,69%	4,74%	4,90%
Volatilité de l'indice	3,99%	5,01%	4,82%
Tracking Error ex-post	0,82%	1,70%	1,57%
Ratio d'information	0,00	-0,48	-0,28
Ratio de sharpe	0,85	-0,92	-0,24
Beta	0,91	0,89	0,96

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-19,22%
Délai de recouvrement (jours)	-
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-4,82%
Meilleur mois	07/2022
Meilleure performance	5,23%

OBLIGATAIRE ■

Commentaire de gestion

La FED comme la BCE ont maintenu leurs taux inchangés en mars, bien que laissant entrevoir un début d'assouplissement plus tard dans l'année. La première baisse de taux de la BCE pourrait intervenir en juin, pour peu que les données d'inflation dans les services, et plus particulièrement d'évolution des salaires, aillent dans le bon sens. Les chiffres d'inflation préliminaires en zone Euro pour mars surprennent à la baisse, en Espagne (3.2% vs 3.3% attendu), en Italie (1.3% vs 1.5%) et en France (2.4% vs 2.8%) et renforcent les attentes des marchés pour une première baisse en juin. L'activité économique reste fragile mais s'améliore comme l'indiquent les indices PMI qui poursuivent leur reprise, portés par les services, tandis que le manufacturier reste faible.

En parallèle, le terme « higher for longer » a disparu du dernier communiqué de la FED, et J. Powell a rassuré sur son intention d'intervenir dès juin, soulignant que le chemin pour un retour à l'objectif d'inflation de 2% ne serait pas linéaire, et que l'accélération enregistrée en ce début d'année n'était pas de nature à leur faire reconsidérer leurs prévisions d'inflation. Les votes des membres du FOMC affichent désormais trois baisses en 2024, pour un cumul de 75 bps. Cependant, la prévision de croissance a été significativement revue à la hausse de +0.7% pour 2024, à 2.1%, tenant compte de la meilleure tenue du marché de l'emploi qu'attendu, et ayant pour conséquence la suppression d'une baisse de 25 bps en 2025 par le Board de la FED.

La proximité du cycle d'assouplissement monétaire continue de porter la bonne performance des marchés en mars, et plus globalement au 1^{er} trimestre. Les taux allemands ont baissé en mars de 10bps à 2.30% pour le 10 ans et de 6bps à 2.85% pour le 2 ans, renvoyant la pente 2-10 sur un plus bas depuis septembre à -55bps. Cela limite la hausse du taux 10 ans à +28bps au 1^{er} trimestre, retraçant en partie le mouvement de rallye observé en fin d'année 2023.

Ce mois s'inscrit dans la continuité de la dynamique de cette année, les spreads de crédit continuant à se resserrer, se rapprochant des plus bas niveaux de 2021. La saison des revenus touchant à sa fin, le marché du crédit Euro IG est resté relativement stable la première semaine et le ralliement ne s'est accéléré que la deuxième semaine. Très peu de mouvements ont eu lieu au cours des deux dernières semaines, les acteurs de marché réévaluant le nombre de baisses de taux et attendant les prochaines réunions des banques centrales en Avril.

Dans ce contexte, l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate a affiché une performance positive de +122 bps et une surperformance de 55 bps. L'ensemble des secteurs ont surperformé, mais le secteur des financières est en tête (performance relative de +63 bps) et le sous-secteur le plus performant a été celui de l'assurance (+87 points de base). Cette performance relative est due aux échéances plus longues (>7 ans) avec une surperformance de +96 bps par rapport aux échéances plus courtes (+25 bps) en raison de l'effet de la sensibilité crédit. Enfin, nous avons connu un nouveau mois haussier pour les financières à bêta élevé, les spreads des obligations Coco AT1 se resserrant de 24 bps tandis que les spreads des financières senior se sont resserrés de 9 bps.

Le mois de mars a encore battu des records en termes de volumes d'émission, avec 71 milliards d'euros de nouvelles émissions, principalement sur le marché IG. Le marché HY a également été plus fort que jamais, devenant le mois le plus actif de ces trois dernières années (et le mois de mars le plus actif depuis la création de cette classe d'actif sur les marchés) avec +14,5 milliards d'euros de nouvelles émissions après deux années calmes en 2022 et 2023. En ce qui concerne les valeurs financières, les émissions restent faibles, avec une légère hausse de la dette subordonnée.

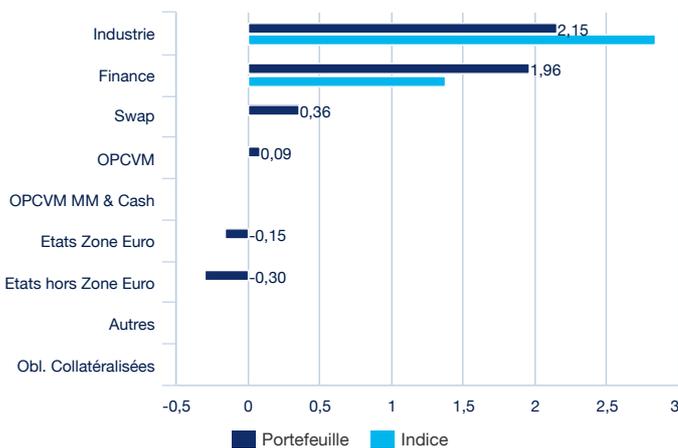
Nous sommes restés très sélectifs sur le marché primaire. La « New Issue Premium » a eu tendance à se réduire fortement étant donné les fortes demandes des investisseurs. Les « books » primaires étaient largement sursouscrits. Nous avons investi sur des financières comme Belfius T2 2035 NC 2030, Mediobanca 2030 et SocGen AT1 en dollar; et sur des corporates comme Orange Hybride perp NC 2030, Arkema Hybride Perp NC2029, Saint Gobain 2034, Schaeffler 2030 et Amadeus 2029.

Le bêta crédit du portefeuille a été ainsi maintenu sur des niveaux élevés, de l'ordre 1.44. En ce qui concerne la sensibilité, nous maintenons un niveau au-dessus de l'indice de référence (20bps) avec une position plus prononcée sur le 2-30 ans

En terme de positionnement extra-financier, le fond maintien un score ESG et score Just Transition supérieures à ceux de son indice. La température moyenne des émetteurs en portefeuille se stabilise à 2,57°C contre 2,80°C. L'empreinte carbone du portefeuille est quant à elle réduite de plus de 25% par rapport à celle de son indice de référence.

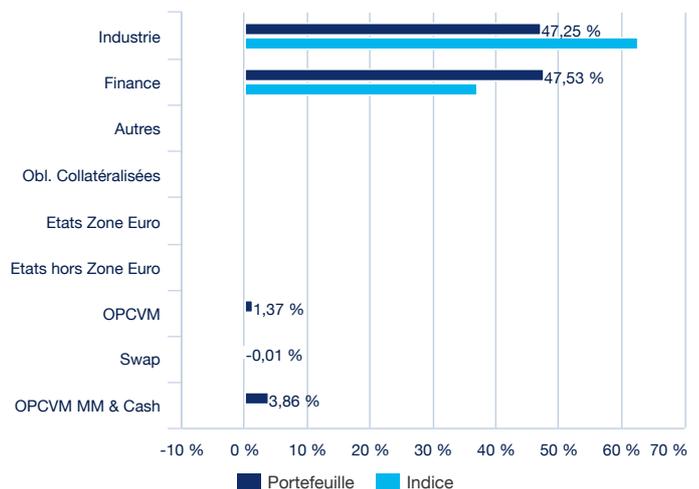
Répartition par secteur (Source : Amundi)

En sensibilité (Source : Amundi)



Dérivés inclus

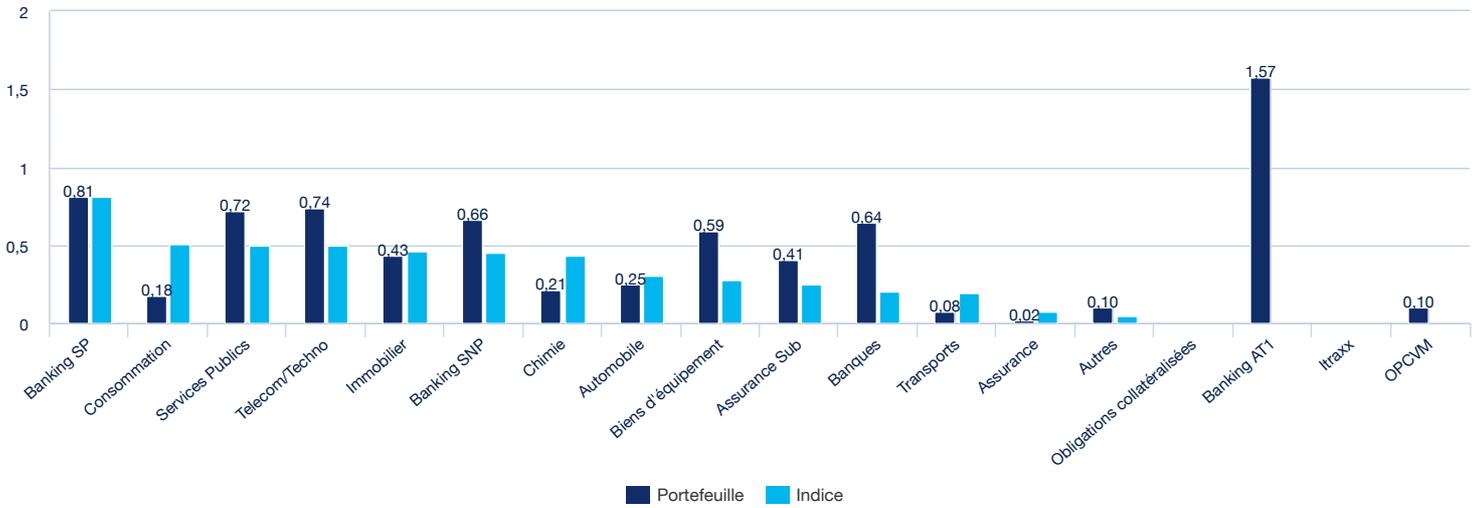
En pourcentage d'actif *



* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

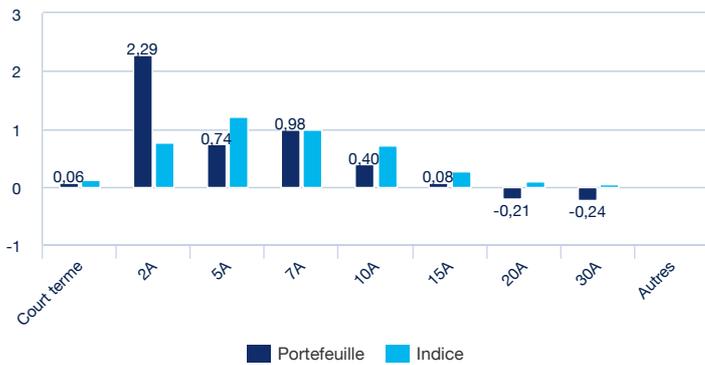
OBLIGATAIRE ■

Allocation sectorielle en SPS (%) (Source : Amundi)

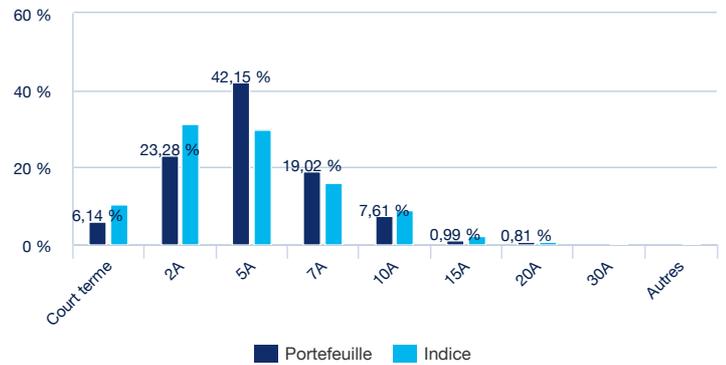


Répartition par maturités (Source : Amundi)

En sensibilité (Source : Amundi)



En pourcentage d'actif *

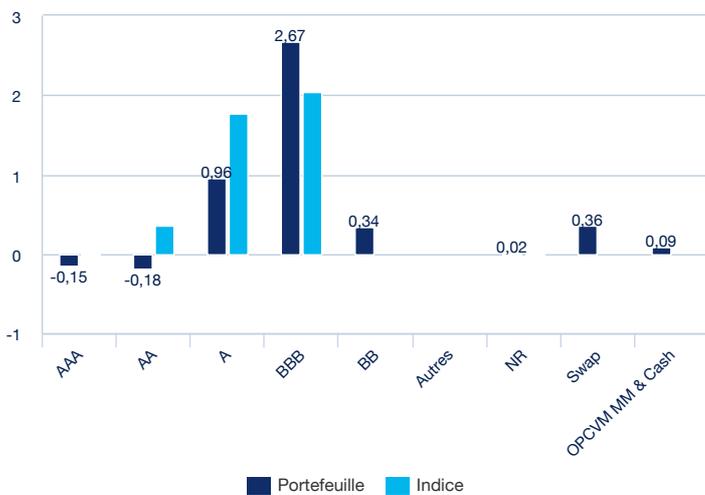


Dérivés inclus

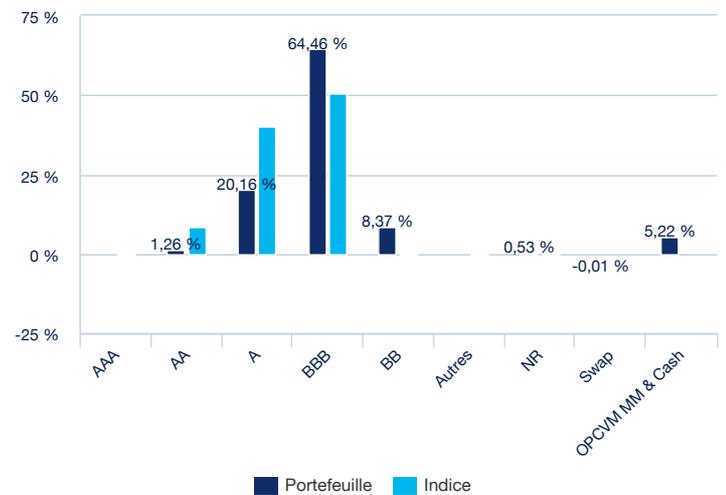
* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

Répartition par notation (Source : Amundi)

En sensibilité (Source : Amundi)



En pourcentage d'actif *

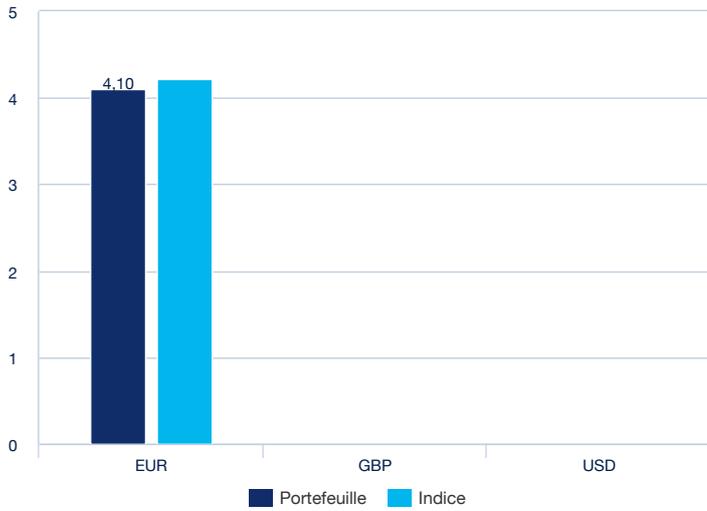


Dérivés inclus

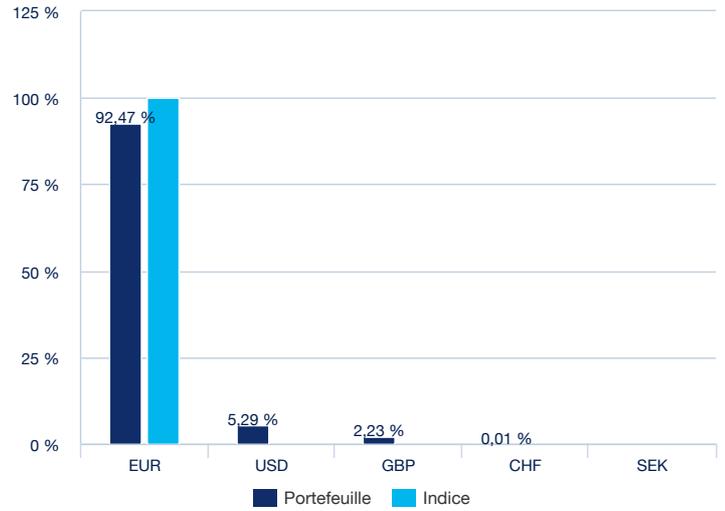
* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

OBLIGATAIRE ■

Répartition par devise en sensibilité (Source : Amundi)



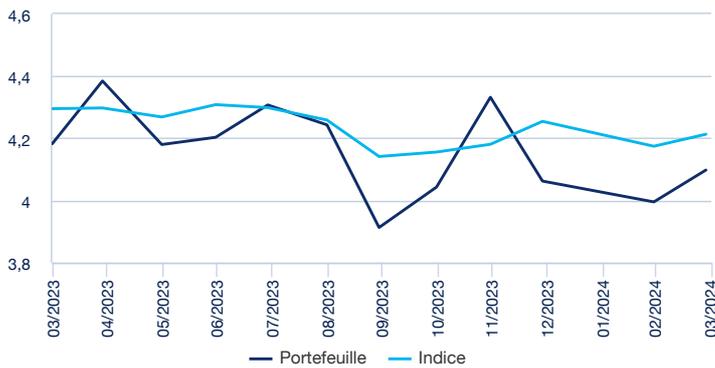
Répartition par devise en pourcentage d'actif (Source : Amundi)



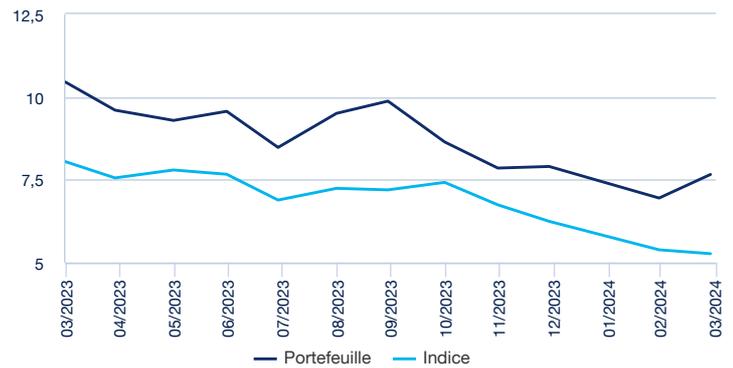
	Ecart (P - I)
Principales surpondérations	
Banking AT1	9,14%
Banques	5,06%
Biens d'équipement	2,89%
Assurance Sub	2,28%
Services Publics	1,13%
Principales sous-pondérations	
Consommation	-6,94%
Banking SP	-5,73%
Chimie	-4,36%
Énergie	-3,53%
Transports	-2,35%

Indicateurs de risque historique (Source : Amundi)

En sensibilité (Source : Amundi)



SPS (%), source : Amundi



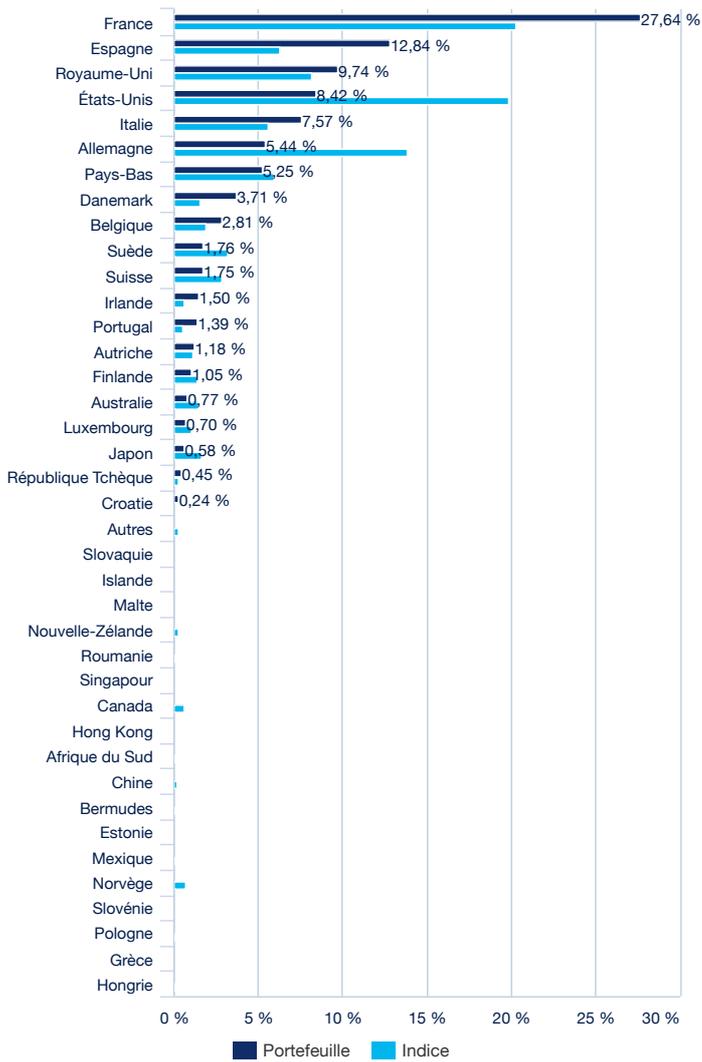
OBLIGATAIRE ■

Les principaux émetteurs (Source : Amundi)

	Secteur	% d'actif	Sensibilité	SPS Portefeuille	SPS Indice
Emetteurs Etats	-	-	-	-	-
Emetteurs hors Etats	-	-	-	-	-
CREDIT AGRICOLE SA	Finance	3,94%	0,22	0,43%	0,06%
BNP PARIBAS SA	Finance	3,08%	0,15	0,36%	0,08%
CAIXABANK SA	Finance	2,69%	0,12	0,21%	0,04%
HSBC HOLDINGS PLC	Finance	2,62%	0,12	0,26%	0,03%
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARI	Finance	2,48%	0,11	0,22%	0,03%
INTESA SANPAOLO SPA	Finance	2,11%	0,09	0,20%	0,03%
AXA SA	Finance	2,07%	0,10	0,23%	0,03%
ELECTRICITE DE FRANCE SA	Industrie	1,91%	0,11	0,21%	-
BANCO SANTANDER SA	Finance	1,83%	0,08	0,12%	0,05%
SOCIETE GENERALE SA	Finance	1,80%	0,08	0,28%	0,05%
MEDIOBANCA BANCA CRED FIN SPA	Finance	1,79%	0,07	0,10%	0,01%
CIE DE SAINT-GOBAIN SA	Industrie	1,67%	0,11	0,13%	0,01%
IBERDROLA INTERNATIONAL BV	Industrie	1,64%	0,03	0,07%	0,01%
ORANGE SA	Industrie	1,43%	0,07	0,15%	0,04%
ORSTED AS	Industrie	1,42%	0,06	0,10%	-

OBLIGATAIRE

Répartition géographique (Source : Amundi) *



* OPCVM MM & Cash exclus

OBLIGATAIRE ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création du compartiment/OPC	04/01/2018
Date de création de la classe	20/04/2018
Devise de référence du compartiment	EUR
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0013329828
Code Reuters	LP68482541
Code Bloomberg	AMDGPEC FP
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1 action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	1,00%
Commission de surperformance	Non
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	1,22% (prélevés)
Coûts de transaction	0,53%
Frais de conversion	
Durée minimum d'investissement recommandée	3 ans
Historique de l'indice de référence	05/03/2021 : 100.00% BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE (E) 01/03/2019 : 100.00% BLOOMBERG MSCI GLOBAL GREEN BOND HEGDED EUR 21/12/2015 : 100.00% BLOOMBERG MSCI GLOBAL GREEN BOND HEDGED INDEX

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. La durée du fonds est illimitée. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

OBLIGATAIRE ■

Lexique Green Bonds

Répartition Green/Sustainable/Social Bonds

Les obligations « Green bonds » ont pour objectif de financer des projets qui comportent un bénéfice environnemental (énergies alternatives, efficacité énergétique, contrôle et la prévention de la pollution, infrastructures durables de traitement de l'eau, construction de bâtiments à haute qualité environnementale ou aux autres activités aux impacts environnementaux positifs).

Par ailleurs, les documents réglementaires doivent décrire précisément les critères et méthodologies mises en œuvre afin de procéder à l'investissement dans les projets éligibles tout en assurant un niveau de transparence suffisant :

- 1 - liste des projets éligibles
- 2 - critères d'éligibilité utilisés et objectifs environnementaux
- 3 - gestion ad hoc et déploiement des fonds levés
- 4 - rapports d'activité dédiés

Impact

Emissions évitées :

« Estimation des émissions qui auraient été libérées si une certaine intervention ou une certaine mesure n'avait pas eu lieu. Par exemple, le recours à l'isolation dans les locaux peut réduire la consommation de gaz pour chauffer l'immeuble, ce qui permet de réduire ses émissions de GES. Afin de déterminer le niveau d'émissions évitées grâce à l'utilisation de certains biens ou services, il convient tout d'abord de déterminer quel aurait été le niveau d'émissions en cas de non-utilisation desdits biens ou services. Ce niveau est le niveau de base. Les émissions évitées représentent la différence entre le niveau de base et le niveau d'émissions de GES atteint en ayant recours aux biens ou services. »*

* Source : CDP

Mesure de l'impact :

Tonnes équivalent CO2 (tCO₂e) par million investi (dans la devise du portefeuille)

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, États ou collectivités :

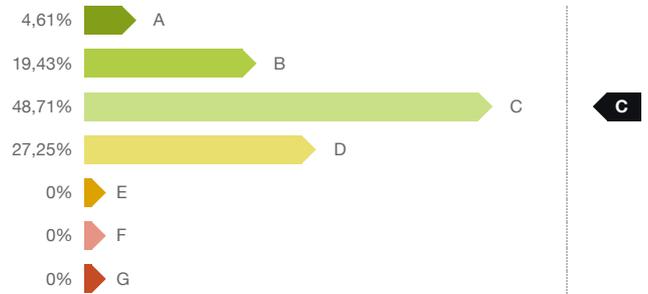
- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



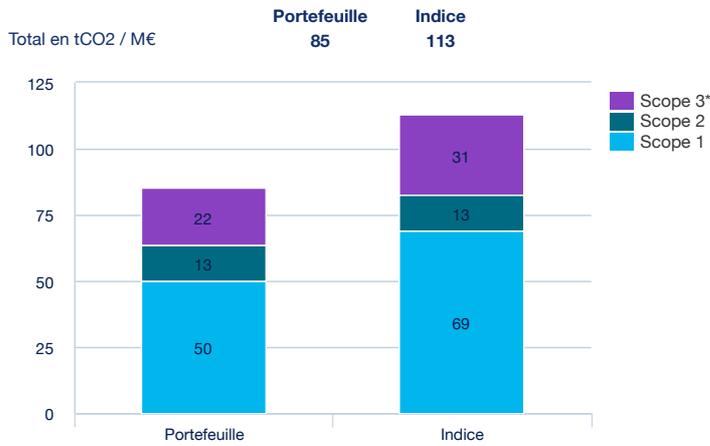
Reporting Impact

Répartition par notes ESG du portefeuille



Empreinte Carbone du Portefeuille

Emissions carbone par million d'euros investis

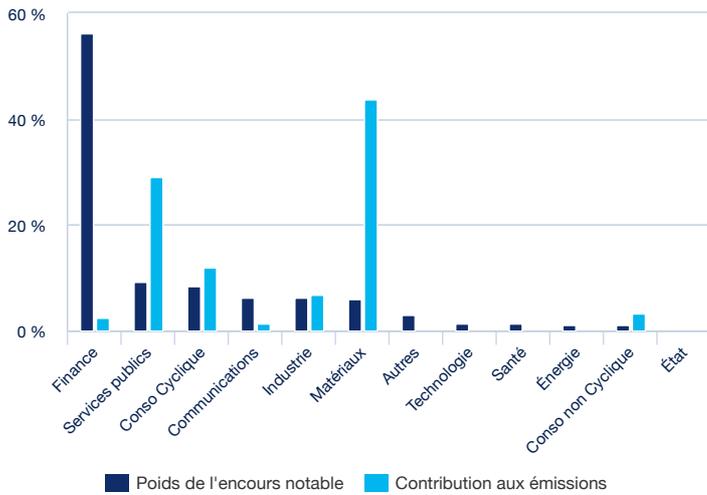


Indice : 100% BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE (E)

Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investis. Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.

* fournisseurs de premier rang uniquement

Contribution sectorielle aux émissions carbone



Ce graphique compare le poids de chaque secteur à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

Couverture de l'analyse des émissions carbone 1

	Portefeuille	Indice
Poids de l'encours Noté/Total	99,81%	96,44%
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :	99,27%	96,67%

¹ Cette mesure correspond à la part des émetteurs privés pour lesquels nous disposons de données carbone rapportée à l'ensemble des émetteurs privés

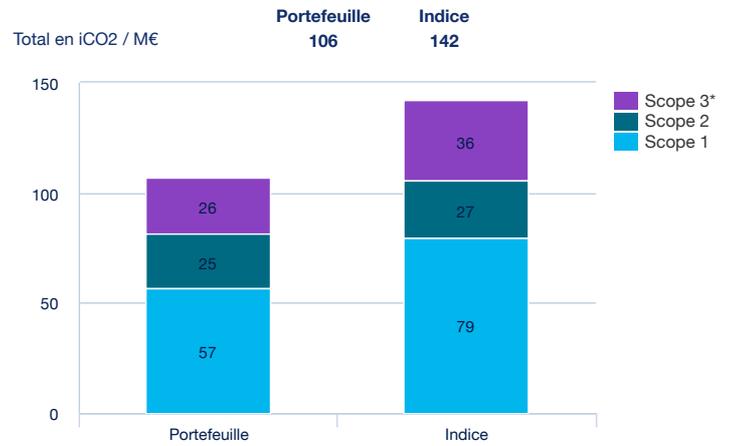
Sources et définitions

Les données sur émissions carbonées sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.

Définition des scopes :

- **Scope 1** : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- **Scope 2** : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- **Scope 3** : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

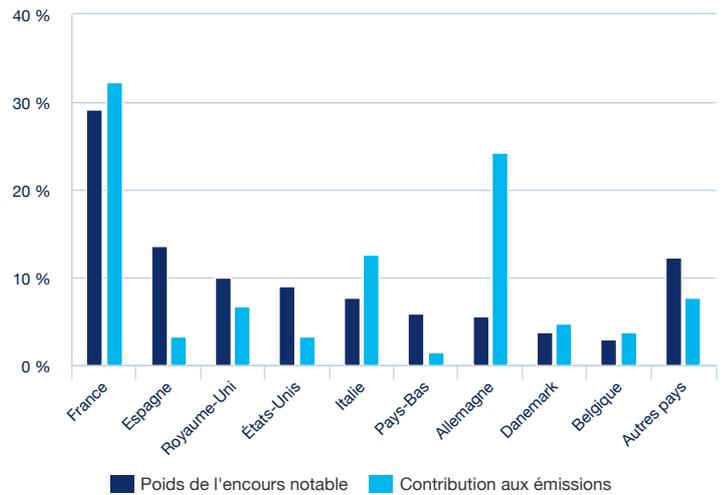
Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires



Indice : 100% BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE (E)

Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires). Il est un indicateur de l'intensité carbone de la chaîne de valeur des entreprises en portefeuille.

Contribution géographique aux émissions carbone



Ce graphique compare le poids de chaque pays à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

Indicateurs du portefeuille

	Portefeuille	Indice
Nombre total d'émetteurs	385	823

OBLIGATAIRE ■

Avertissement

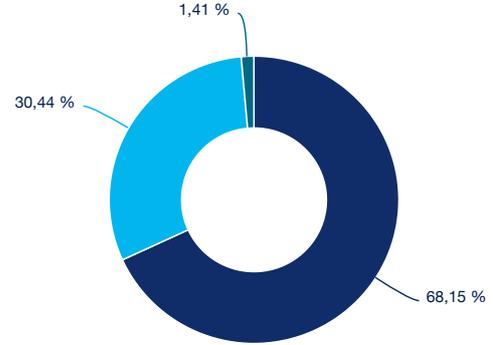
Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. La durée du fonds est illimitée. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

OBLIGATAIRE ■

Part des revenus Green & Brown

	Portefeuille	Indice
Part verte	13,42%	7,46%
Part brune	1,41%	1,49%

Objectif de réduction des émissions de Co2



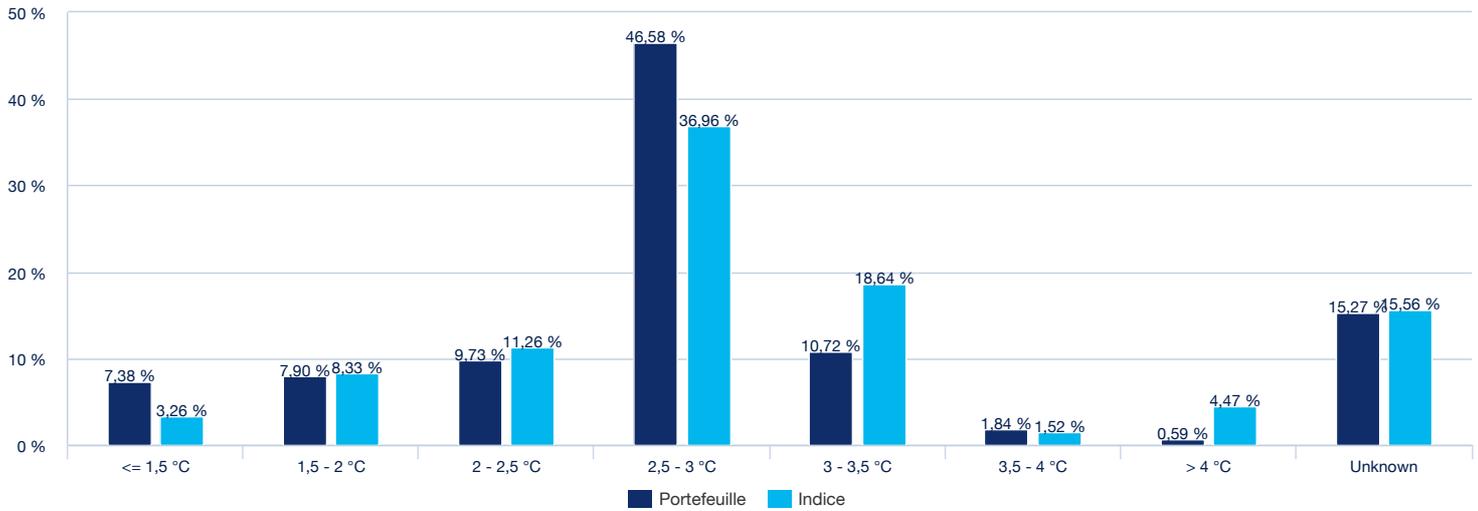
Température en °C (source : Iceberg Data Lab)

Portefeuille	Indice
2,57	2,80

■ Objectif SBT* de réduction de Co2 ■ Objectif de réduction simple
■ Autre (dont objectif via l'émission d'un Sustainability-Linked Bond)

* Science Based Target

Répartition des températures (source : Iceberg Data Lab)



Sources et définitions

Les données réserves carbone sont fournies par Trucost.

Les réserves carbone sont exprimées en émissions carbone potentielles grâce à la méthode du Potsdam Institute for Climate Impact Research. Les réserves des différentes énergies fossiles sont converties en émissions potentielles en tenant compte de la valeur calorifique et de la teneur en carbone des différentes réserves. Ces données concernent les entreprises détenant ce types de réserves, appartenant aux secteurs des matériaux, énergies et des services aux collectivités.

Objectifs de réduction : Mesure la part d'émetteurs du portefeuille ayant déclaré un objectif de réduction de leur empreinte carbone. Permet de mesurer l'engagement des entreprises. La part des entreprises ayant fait valider leurs objectifs au SBT* est également mesurer pour prendre en compte la qualité supérieure de ces indicateurs

Température : Mesure l'alignement de la trajectoire d'émissions carbone de l'émetteur avec les scénarios de réchauffement climatiques globales. Prend en compte les émissions passées ainsi que l'ambition de ces objectifs de réduction.

Note de Transition Juste : Allant de A (le meilleur) à G (le pire), la note de transition juste résume la manière dont les entreprises intègrent la dimension sociale de leur transition énergétique vis-à-vis de quatre parties prenantes : les territoires, les clients, les travailleurs et la société.

Part verte : Part des activités contribuant à la lutte contre le changement climatique ou à l'adaptation au changement climatique dans le chiffre d'affaire de l'entreprise.

Part brune : Part des activités contribuant au dérèglement climatique dans le chiffre d'affaire de l'entreprise.

* Science Based Target

OBLIGATAIRE ■

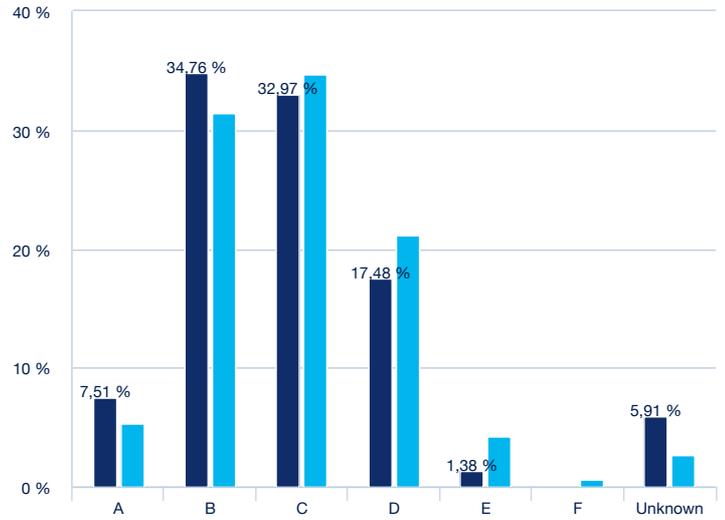
Score Global de Transition Juste

Portefeuille	Indice
1,36	1,12

Note Globale de Transition Juste

Portefeuille	Indice
B-	C+

Répartition par notation de Transition Juste



Sources et définitions

Les données réserves carbone sont fournies par Trucost.

Les réserves carbone sont exprimées en émissions carbone potentielles grâce à la méthode du Potsdam Institute for Climate Impact Research. Les réserves des différentes énergies fossiles sont converties en émissions potentielles en tenant compte de la valeur calorifique et de la teneur en carbone des différentes réserves. Ces données concernent les entreprises détenant ce type de réserves, appartenant aux secteurs des matériaux, énergies et des services aux collectivités.

Objectifs de réduction : Mesure la part d'émetteurs du portefeuille ayant déclaré un objectif de réduction de leur empreinte carbone. Permet de mesurer l'engagement des entreprises. La part des entreprises ayant fait valider leurs objectifs au SBTi* est également mesurée pour prendre en compte la qualité supérieure de ces indicateurs.

Température : Mesure l'alignement de la trajectoire d'émissions carbone de l'émetteur avec les scénarios de réchauffement climatique globaux. Prend en compte les émissions passées ainsi que l'ambition de ces objectifs de réduction.

Note de Transition Juste : Allant de A (le meilleur) à G (le pire), la note de transition juste résume la manière dont les entreprises intègrent la dimension sociale de leur transition énergétique vis-à-vis de quatre parties prenantes : les territoires, les clients, les travailleurs et la société.

Part verte : Part des activités contribuant à la lutte contre le changement climatique ou à l'adaptation au changement climatique dans le chiffre d'affaire de l'entreprise.

Part brune : Part des activités contribuant au dérèglement climatique dans le chiffre d'affaire de l'entreprise.

* Science Based Target

OBLIGATAIRE ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

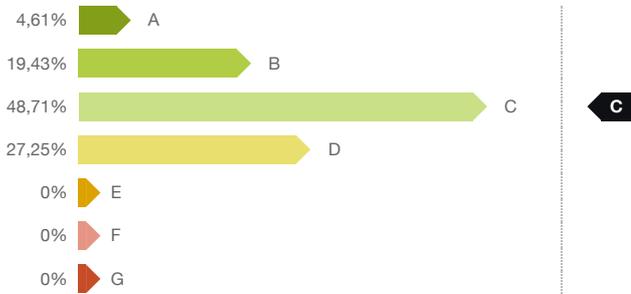
Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes F et G ¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement après exclusion de 20% des émetteurs les moins bien notés
- 3-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille ²

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille²



De l'univers de référence³



Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

Environnement	C
Social	C
Gouvernance	D
Note Globale	C

Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	152
% du portefeuille noté ESG ²	100%

Label ISR



¹ En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

OBLIGATAIRE ■

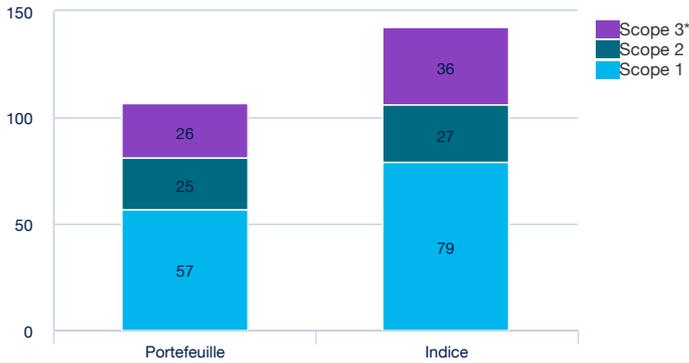
Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

Environnement¹

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO₂ / M€ (portefeuille/indice) : 106 / 142

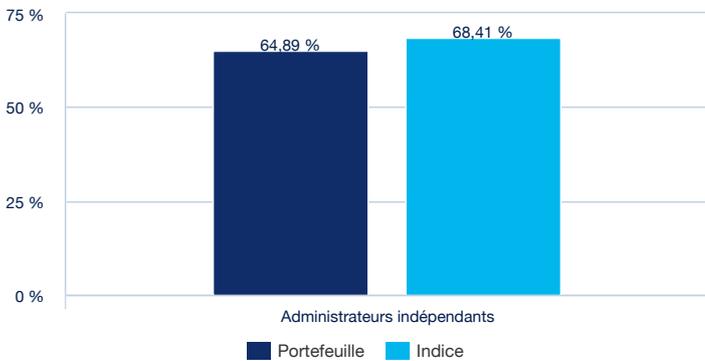


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO₂ équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).
* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 99,27% 96,67%

Gouvernance

Indépendance du Conseil d'Administration



Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 96,89% 91,59%

Sources et définitions

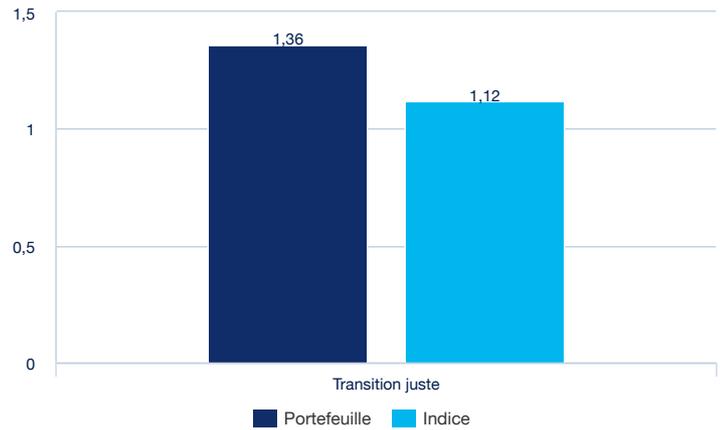
1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO₂ par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

Social

Score Global de Transition Juste

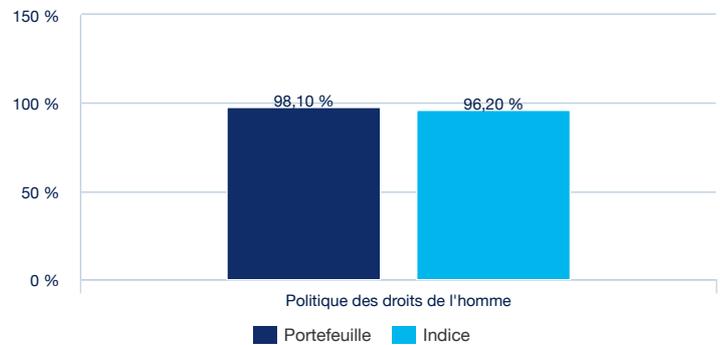


Le score de transition juste intègre les différentes facettes sociales de la transition vers une économie à faible émission de carbone : impact sur les travailleurs, les consommateurs, les communautés locales et la société dans son ensemble. Source : Amundi

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 100,76% 99,76%

Respect des droits Humains³

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (portefeuille/indice) : 97,20% 92,14%

Avertissement

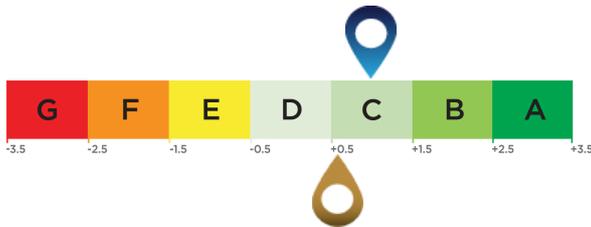
Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. La durée du fonds est illimitée. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

OBLIGATAIRE ■

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Univers d'investissement ESG: 100% BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE (E)



Score du portefeuille d'investissement: 0,96

Score de l'univers d'investissement ESG¹: 0,57

Couverture ESG (source : Amundi)

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi ²	100,76%	99,13%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG ³	100,76%	99,99%

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2024 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.